

Descriptif et plan de l'exposition



CHEMINS DE CIVILS EN GUERRE

A la fin de l'été 1914, alors que les frontières nationales s'effacent et que s'installe le front, en Belgique et en France, de très **nombreux civils fuient la guerre et se précipitent sur les routes.**

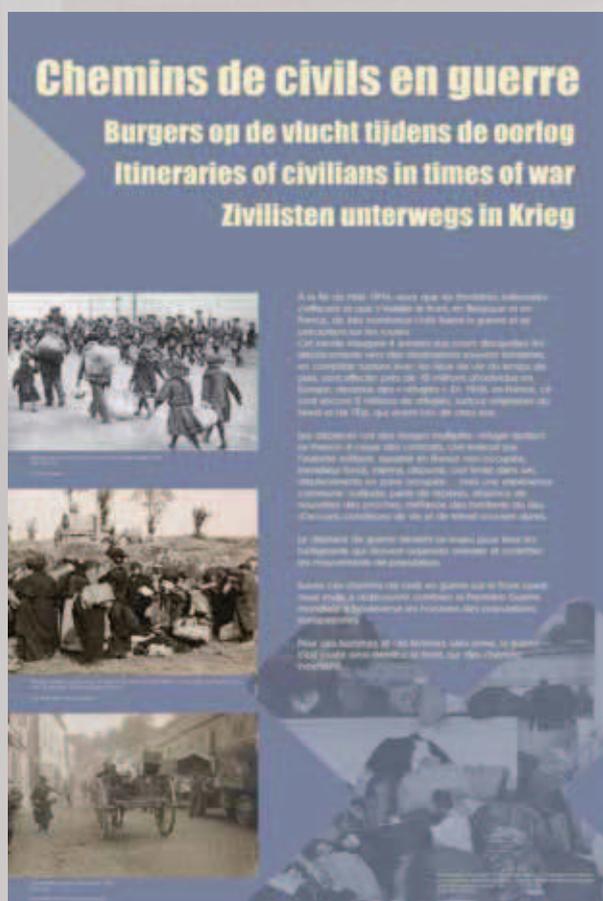
Cet exode inaugure 4 années au cours desquelles les déplacements vers des destinations souvent lointaines, en complète rupture avec les lieux de vie du temps de paix, vont affecter près de **12 millions d'individus** en Europe, devenus des « **réfugiés** ». En 1918, en France, ce sont encore 2 millions de réfugiés, surtout originaires du Nord et de l'Est, qui vivent loin de chez eux.

Les déplacés ont des visages multiples : réfugié quittant sa maison à cause des combats, civil évacué par l'autorité militaire, rapatrié en France non occupée, travailleur forcé, interné, déporté, civil limité dans ses déplacements en zone occupée... mais une expérience commune : **solitude, perte de repères, absence de nouvelles des proches, méfiance des habitants du lieu d'accueil, conditions de vie et de travail souvent dures.**

Le déplacé de guerre devient un enjeu pour tous les belligérants qui doivent organiser, orienter et contrôler les mouvements de population.

Suivre ces chemins de civils en guerre sur le front ouest nous invite à redécouvrir combien **la Première Guerre mondiale a bouleversé les horizons des populations européennes.**

Pour ces hommes et ces femmes sans arme, la guerre s'est jouée ainsi derrière le front, sur des chemins incertains...



- Introduction



- Présentation de l'exposition

15 panneaux (70 x 112 cm)

- Exode 1914

Exode 1914

En 1914, des milliers de réfugiés belges ont quitté leur pays natal pour se rendre en France. Cette migration a été provoquée par les événements de la Première Guerre mondiale.

La violence des combats, l'effacement de la frontière de 1871, et le départ des administrations (des gouvernements) belges et françaises ont entraîné, dès l'été 1914, un exode massif de réfugiés belges vers la France. Ce mouvement a été facilité par les accords de 1871, qui ont permis aux réfugiés de se rendre en France et de bénéficier de la même législation que les citoyens français.

Qu'est-ce ?
 La présence effective de réfugiés belges en France a été facilitée par les accords de 1871, qui ont permis aux réfugiés de se rendre en France et de bénéficier de la même législation que les citoyens français.

- Impressions d'exode...

Impressions d'exode...

« Les réfugiés belges de 1914... »
 « ... dans la forêt, sous la neige... »
 « ... les réfugiés belges... »

- Carte «Exode 1914» (70cm x 112cm)

Exode 1914

270 000 Belges se réfugient en Grande-Bretagne, pour certains, de manière permanente.

150 000 Belges restent entre-marchés pendant le conflit.

70 000 réfugiés belges sont déjà à Paris le 25 août 1914.

300 000 à 350 000 Belges se réfugient en France durant le conflit.

Au total, on peut estimer que 600 000 Belges, soit 10 % de la population du pays, sont réfugiés à l'étranger pendant le conflit.

Départs par bateau :

- Plus de 10 000 réfugiés quittent Dunkerque, 50 000 quittent Calais.
- Les navires sont dirigés vers la Grande-Bretagne, Rouen, Dieppe, La Rochelle (plus de 50 000 Belges y arrivent jusqu'en octobre 1914). Les réfugiés passent ensuite, en train, les départements du sud-ouest et du midi français (30 000 Belges sont concernés en 1914).

Legend:

- Départs de réfugiés
- Départs de réfugiés
- Départs de réfugiés (1914 à 1918)
- Départ de réfugiés (1914 à 1918)
- Départ de réfugiés (1914 à 1918)
- Départ de réfugiés (1914 à 1918)

15 panneaux (70 x 112 cm)

- Déportations et internements du côté français

Déportations et internements Du côté français

Au début du XX^e, le terme de « déportation » renvoie à une peine d'exil et d'internement. Évoque le bagne et non les camps de la mort. En 1934-1938, les années hitlériennes et allemandes ont entraîné des forces des camps, ressortissants des pays ennemis, 33 000 « étrangers » sont ainsi retenus en Grande-Bretagne.

En France: insérer les « étrangers »
 Début août 1940, les germanophones présents en France (Allemands, Autrichiens, tchèques, Néerlandais) sont déportés en camps de concentration. Ils sont internés à Gurs, Le Vernet, Argenteuil, etc. En 1941, ils sont transférés dans les camps de concentration nazis en Allemagne.

Les conditions de vie dans les camps d'internement français
 Les internés sont regroupés par nationalité et par classe de déportation dans des baraques.

La vie quotidienne dans les camps d'internement français
 La vie quotidienne dans les camps d'internement français est marquée par la privation de liberté, la surveillance constante, la déshumanisation et la dégradation des conditions de vie.






- Déportations et internements du côté allemand

Déportations et internements Du côté allemand

En France occupée: les déportations d'hommes inoffensifs
 Dans les départements occupés par l'armée allemande, les Français en âge d'être mobilisés sont considérés comme désarmés. Les Allemands visent ainsi des soldats potentiels, dans les premiers mois de la guerre, nombre de civils allemands allemands organisent la déportation de plus de 10 000 hommes vers des camps de travail occupés en Alsace-Moselle. Ils sont déportés progressivement au cours des années 1942 et 1943.

La politique des otages
 En 1942 et 1943, pour faire pression sur la France dans le cadre des négociations sur l'échange de prisonniers, les autorités allemandes réalisent des otages, comme otages dans des camps d'internement en Allemagne puis en Lituanie. 300 civils sont capturés en novembre 1944 et plus de 1 000 en janvier 1945.

Les conditions de vie dans les camps d'internement allemands
 En Allemagne, l'internement est fait d'abord dans les camps de concentration pour l'échange de prisonniers. Progressivement, la situation s'aggrave. Les camps sont regroupés dans des camps satellites et transférés dans les camps de concentration. L'expérience des camps de 1942 est plus dure, impliquant généralement la mort.







- Déportés pour travailler

Déportés pour travailler

Pour effectuer divers travaux, l'armée allemande déplace des civils sur de petites ou grandes distances. On parle souvent de déportations pour ces déplacements forcés.

La déportation des Litwaks, avril 1942
 Début 1942, des civils litwaks des provinces de la zone de l'est de la Pologne sont déportés vers les camps d'internement. Ils sont déportés en train vers les camps de travail en France, Pologne ou en Allemagne pour les travaux des champs. Certains des Litwaks internés sont déportés vers des camps de concentration. L'opération est terminée en juillet. Plus de 10 000 Litwaks sont déportés dans divers camps de travail en France.

Les déportations des travailleurs belges, octobre 1942 - avril 1947
 Plus tard, des milliers de civils, et particulièrement de jeunes hommes, sont déportés vers les camps de travail en France, Pologne ou en Allemagne pour les travaux des champs. Ces déportations sont effectuées en train, sur des conditions de travail et de vie très dures. En 1947, plus de 10 000 Belges ont été déportés vers des camps de travail en France, Pologne ou en Allemagne.






- L'image du déporté et de l'interné

L'image du déporté et de l'interné

Une figure qui tend à émerger
 L'« étranger » interné en France n'a pas de visage. La figure qui tend à émerger est celle du déporté. Elle est représentée par les photographies des individus et des camps d'internement.

Le déporté comme victime innocente
 Les déportations pour le travail sont plus nombreuses que les déportations pour les camps de concentration. Elles sont souvent considérées comme des victimes innocentes. Plus une victime innocente, plus elle est déportée vers des camps de travail en France, Pologne ou en Allemagne.

Besoin d'hommage aux victimes des déportations
 En France, une mémoire des déportations est nécessaire. Elle est représentée par les photographies des individus et des camps de travail en France, Pologne ou en Allemagne.






15 panneaux (70 x 112 cm)

- Camps de prisonniers civils côté français et côté allemand (110cm x 112cm)



- Eloigner les civils des combats

Eloigner les civils des combats

Les armées vivent les déplacements spontanés de civils comme une menace : leurs déplacements, l'immobilisation des convois... Durant le conflit, des dizaines d'ouvrages sont détruits pour éviter à l'ennemi la population, ainsi une très grande saturation pour les combats ou encore élargir les zones.

Avec le progrès de la guerre, les évacuations deviennent de plus en plus nombreuses, tant en ce qui concerne les civils que les soldats.

- En septembre 1942 l'armée allemande se fait repérer sur la ligne Hindenburg. Elle évacue sans prévenir de la population civile les 45 000 habitants de Saint-Quentin évacués en deux semaines à l'écart de deux lieux par jour. Plus de 300 000 civils français sont évacués en Belgique d'octobre à mai.
- En mai à août 1943, après l'offensive allemande, plus de 900 000 civils sont évacués par l'armée française.
- 100 000 personnes sont évacuées par l'armée allemande lors de son retrait après la Seconde Bataille de la Marne, entre le 18 juillet.

Au-delà des évacuations collectives, les armées elles-mêmes utilisent les « indésirables » à proximité des fronts : prisonniers, blessés... mais surtout dans des zones où ils n'ont plus d'utilité dans des zones d'intervention ou des communes dévastées.

- Rapatrier les civils des régions occupées par l'armée allemande

Rapatrier des civils des régions occupées par l'armée allemande

Grâce 1918 à novembre 1919, l'armée allemande évacue les occupants du Nord et de l'Est de la France, partiellement ou totalement, dans le cas des Ardennes, de remplacement des 1,2 million de civils présents sur ces territoires devant partir au cours de l'été 1919 au profit du retour de ceux qui étaient partis à l'étranger, des déportés et de ceux du Nord et de l'Est.

Pour assurer ce processus, les autorités allemandes décident de « rapatrier » les réfugiés et les personnes évacuées vers la France non occupée à partir de mai 1919.

Le succès croissant des rapatriements

Ces rapatriements sont d'abord assez faibles : une semaine, les rapatriés sont obligés de trouver eux-mêmes un logement. À partir de 1919, grâce à la présence de 90 000 soldats allemands, les rapatriés de retour sont plus facilement accueillis, les rapatriés de retour sont plus nombreux que les évacués.

Au total, ce sont près de 500 000 personnes qui sont rapatriées entre mai 1919 et le 31 de la guerre. Les rapatriés font un long voyage en train, avec parfois une fois en Belgique, et passent ensuite en Allemagne avant d'arriver en France et d'être installés en Haute-Savoie, à Annemasse jusqu'en 1919 puis à Evian.

15 panneaux (70 x 112 cm)

- L'aide aux réfugiés



- Une aide de plus en plus limitée et méfiante



- Présentation de l'exposition



